

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le trente avril, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, BOULLIER Magali, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, , SCHIMITZ Jean-Marc.

Etaient absents : RIVIERE Mickaël, SEIGNERET Ludivine,

Secrétaire de séance : Jean-Marc HETSCH.

Date d'envoi de la convocation : 25 avril 2024

ENTREPRISE RETENUE POUR LA VOIRIE 2024.

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises. Ils ont été examinés par la commission « Voirie ».

Hubert MONDIERE, Adjoint en charge de la Voirie, les expose et il en ressort les points suivants.

Il propose de retenir l'offre de **EUROVIA** pour les travaux suivants :

- **Rue de la Mairie sur la voie communale n°05** : réalisation de la chaussée pour un montant de **7 300,00 € H.T., soit 8 760,00 € T.T.C.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre d'EUROVIA pour les travaux suivants :

- **Rue de la Mairie sur la voie communale n°05** : réalisation de la chaussée pour un montant de **7 300,00 € H.T., soit 8 760,00 € T.T.C.**

Ainsi fait et délibéré par les membres présents, qui lecture faite, ont signé au registre des délibérations.
Pour extrait conforme certifié exécutoire le 30 avril 2024

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc HETSCH

Le Maire,
Charles BRUN.